

Marine aux colonies, vous devez m'adresser, par la voie la plus prompte, aussitôt après l'émission des traites, le bordereau de ces valeurs, contenant, sous forme de récapitulation, un tableau présentant par chapitres du budget de la marine : 1° le montant brut des dépenses effectuées; 2° les 3 p. 0/0 revenant à la Caisse des Invalides de la marine; 3° le total net des dépenses égal à celui des traites.

Cet utile document, qui ne m'est pas encore parvenu pour l'Océanie, devra m'être envoyé désormais avec la plus grande exactitude.

Recevez, etc.

*L'Amiral Ministre de la marine,*

Signé : HAMELIN.